

## CONCOURS INTERNE ET TROISIÈME CONCOURS DE TECHNICIEN TERRITORIAL

SESSION 2024

### ÉPREUVE DE RAPPORT TECHNIQUE

#### ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

**Elaboration d'un rapport technique rédigé à l'aide des éléments contenus dans un dossier portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.**

Durée : 3 heures  
Coefficient : 1

**SPÉCIALITÉ : RÉSEAUX, VOIRIE ET INFRASTRUCTURES**

#### À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneuse pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

**Ce sujet comprend 29 pages.**

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend  
le nombre de pages indiqué.  
S'il est incomplet, en avertir le surveillant.**

Vous êtes technicien territorial, responsable de la voirie de Techniville, 15 000 habitants. Cette commune rurale a été désignée ville étape de la course du Tour de France en juillet 2024. Le parcours traversera notamment le centre-ville via son artère principale. Celle-ci est bordée de commerces, et dessert les différents quartiers de Techniville.

En vue d'une réunion prochaine avec les organisateurs, le maire souhaite connaître les implications de cet évènement.

Il vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport technique sur les impacts du Tour de France en matière de circulation et de gestion de l'espace public.

#### **Liste des documents :**

- Document 1 :** « Tour de France 2018. Routes de France. Mode d'emploi » (extraits) - *Le Tour de France* - 2018 - 8 pages
- Document 2 :** « Cher : les routes du Tour de France cajolées avant le passage du peloton » - Michel Benoît - *francebleu.fr* - 13 juin 2021 - 1 page
- Document 3 :** « Dossier de presse. Le Tour de France à Landerneau » (extraits) - *Ville de Landerneau* - juin 2021 - 7 pages
- Document 4 :** « Tour de France : voyage au coeur des patrouilles qui protègent les routes » - Gabriel Zignani - *La gazette des communes, des départements, des régions* - 20 juillet 2021 - 2 pages
- Document 5 :** « Arrêté du 24 juin 2021 fixant les conditions de passage du Tour de France 2021 dans le département de la Gironde » (extrait) - *Préfecture de la Gironde* - 5 pages
- Document 6 :** « Le Tour de France côté verso. 30 ans d'organisation du Tour par Jean-Louis Pagès, directeur des sites » (extrait) - *Kennes* - 2022 - 2 pages
- Document 7 :** « Arrêté municipal n° 2020/135 réglementant temporairement la circulation et le stationnement. Passage de la course "Tour de France" » - *Mairie de Tourrettes-sur-Loup* - 3 août 2020 - 2 pages

#### **Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.**

*Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.*

*Dans un souci environnemental, les impressions en noir et blanc sont privilégiées.*

*Les détails non perceptibles du fait de ce choix reproducteur ne sont pas nécessaires à la compréhension du sujet, et n'empêchent pas son traitement.*